



RALLIEMENT POUR MONTRÉAL

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

SENEZ & ASSOCIÉS CPA INC.

3435, Rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H4C 1G9 Tél. : 514.288.5080 Fax : 514.288.9737

RALLIEMENT POUR MONTRÉAL
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2021

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution des actifs nets	7
Flux de trésorerie	8
Bilan	9
Notes complémentaires	10 - 12



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
RALLIEMENT POUR MONTRÉAL

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de RALLIEMENT POUR MONTRÉAL (le « Parti »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice initial clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Parti au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice initial clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, le Parti perçoit des contributions pour lesquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes du Parti et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des contributions, de l'insuffisance des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, de l'actif à court terme au 31 décembre 2021, et des actifs nets au 31 décembre 2021.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des renseignements supplémentaires présentés dans les Sections 1 à 5 à la suite des états financiers du Parti.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Parti ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Parti à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Parti à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Seney & Associés CPA inc.¹

Montréal, le 25 mars 2022

¹ Par Marjolaine Lapierre, CPA auditrice, CA

RALLIEMENT POUR MONTRÉAL

RÉSULTATS

EXERCICE INITIAL CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

6

PRODUITS

Contributions de plus de 50 \$	
Nombre de donateurs : 59 (section 1) (note 3)	10 425 \$
Contributions de 50 \$ et moins	
Nombre de donateurs : 6 (note 3)	225
Adhésions	
Nombre : 28	280
Remboursement, par la Municipalité, des frais de vérification	4 024
	<hr/>
	14 954

CHARGES

Dépenses d'activités ou manifestations à caractère politique	3 205
Locations de salles	460
Location d'équipement	166
Fournitures de bureau	314
Licences informatiques	1 943
Télécommunications	230
Publicité	1 285
Frais de déplacement	528
Frais de vérification	4 024
Services professionnels	5 256
Frais bancaires	312
Intérêts sur dettes à long terme	30
	<hr/>
	17 753
	<hr/>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(2 799) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RALLIEMENT POUR MONTRÉAL

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE INITIAL CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

7

SOLDE AU DÉBUT	- \$
Insuffisance des produits sur les charges	(2 799)
SOLDE À LA FIN	(2 799) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RALLIEMENT POUR MONTRÉAL**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE INITIAL CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021****8****ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Insuffisance des produits sur les charges	(2 799) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :	
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	1 005
	(1 794)

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Emprunts à long terme	3 211
Augmentation de l'encaisse	1 417
Encaisse au début	-
Encaisse à la fin	1 417 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RALLIEMENT POUR MONTRÉAL

BILAN

31 DÉCEMBRE 2021

9

ACTIF

Actif à court terme	
Encaisse	1 417 \$
Débiteurs (note 4)	4 024
	<hr/>
	5 441 \$

PASSIF

Passif à court terme	
Créditeurs	5 029 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 5)	3 211
	<hr/>
	8 240

ACTIFS NETS

ACTIFS NETS NON AFFECTÉS	(2 799)
	<hr/>
	5 441 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

1. AUTORISATION

Le Parti a été autorisé par le Directeur général des élections, en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités le 18 janvier 2021.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le Parti applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Le Parti applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits découlant des contributions et des adhésions sont enregistrés dans l'exercice où elles sont effectuées et confirmées par le Directeur général des élections du Québec.

Apport des services

Le fonctionnement du Parti dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que le Parti ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

Le Parti évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec le parti qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

Le Parti évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Parti détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le Parti détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

3. CONTRIBUTIONS

	Argent Nombre	Argent Montant	Biens et services Nombre	Biens et services Montant	Total 2021
De plus de 50\$ (section 1)	59	10 425 \$	0	- \$	10 425 \$
De 50\$ et moins	6	225	0	-	225
		10 650 \$		- \$	10 650 \$

4. DÉBITEURS

Remboursement, par la Municipalité, des frais de vérification	4 024 \$
---	-----------------

5. DETTE À LONG TERME

Emprunts aux administrateurs, portant intérêt au taux de 5 %, sans modalité de remboursement (section 2)	3 211 \$
--	-----------------

Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	3 211
--	--------------

	- \$
--	-------------

6. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels le Parti est exposé au 31 décembre 2021 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait le Parti à subir une perte financière. Le risque de crédit pour le Parti est principalement lié aux débiteurs.

Le risque auquel est exposé le Parti en raison de la concentration de crédit est limité. Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes proviennent principalement d'un organisme gouvernemental.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Parti éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le Parti est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et sa dette à long terme.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. Le Parti est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent le Parti à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Nom du parti : Ralliement pour Montréal

Nom de la municipalité : Montréal

Exercice financier du 18 janvier 2021
au 31 décembre 2021

Les sections suivantes doivent être remplies, s'il y a lieu :

- Section 1: Liste des électeurs dont le total des contributions est de plus de 50 \$
- Section 2: Emprunts et cautionnements
- Section 3: Sommes recueillies à l'occasion d'activités ou de manifestations à caractère politique
- Section 4: Comptes détenus auprès d'établissements financiers
- Section 5: Conciliation des reçus

SECTION 1

Liste des électeurs dont le total des contributions est de plus de 50 \$

Nom du parti : Ralliement pour Montréal

Exercice financier du 18 janvier 2021
au 31 décembre 2021

Nom de la municipalité : Montréal

NOM et PRÉNOM (ordre alphabétique)	ADRESSE DU DOMICILE* (No, rue, app., ville et code postal)	Date	Numéro de reçu	Montant
Archambault, André		2021-09-23	163851	100,00 \$
Ascah, Robert		2021-07-12	113205	75,00 \$
Ayala, Paulina		2021-09-26	163852	200,00 \$
Berard, Real		2021-08-06	163854	200,00 \$
Blouin, Sarto		2021-09-25	163855	200,00 \$
Boivin, Jean-Pierre		2021-08-03	163856	200,00 \$
Bouchacourt, Jacques		2021-08-19	163857	200,00 \$
Bouchard, Jean		2021-09-15	163858	100,00 \$
Bougard, Mathieu		2021-09-21	163859	200,00 \$
Brisson, André		2021-08-06	163860	200,00 \$
Bureau, Jean		2021-07-11	113207	200,00 \$
Calleya, William		2021-09-21	163861	200,00 \$
Celestin, Daphney		2021-09-03	163862	200,00 \$
Chouinard, France		2021-09-29	163863	200,00 \$
Cloutier, Jean-Francois		2021-09-27	163864	200,00 \$
Compere, Jerry		2021-09-19	163865	100,00 \$
Constantin, Robert		2021-07-23	163866	200,00 \$
Corbeil, Philippe		2021-09-20	163867	200,00 \$
Cormier, Robert		2021-06-23	163871	200,00 \$
Desjardins, Marc-Antoine		2021-07-05	113208	200,00 \$
Dupuis, Claude		2021-08-06	163869	200,00 \$
Giovannini, Riccardo		2021-09-21	163874	100,00 \$
Guimond, Julie		2021-09-29	163879	200,00 \$
Johnson, Sonia		2021-07-23	163875	200,00 \$
Johnson-Constantin, Matthieu		2021-07-23	163876	200,00 \$
Johnson-Constantin, Thomas		2021-07-23	163900	200,00 \$
Jurdant, Jean		2021-09-03	163877	200,00 \$
Kubat, Thierry		2021-07-11	113210	200,00 \$
Lajoie, Mathieu		2021-09-27	163878	75,00 \$
Lapointe, Jean		2021-07-14	113206	200,00 \$
Le Hô, Yann		2021-09-29	163880	200,00 \$
Leclerc, Gerard		2021-08-06	163912	200,00 \$
Lecorre, Yvette		2021-07-23	163911	200,00 \$
Leduc, Alain		2021-10-02	163894	200,00 \$
Leduc, Annie		2021-09-13	163892	100,00 \$
M Beaulne, Jocelyne		2021-09-29	163853	200,00 \$
M Rivès, Sylvia		2021-07-08	113203	200,00 \$
Marczuk, Damian		2021-09-03	163910	200,00 \$
Martin, Jean-Philippe		2021-08-08	163890	200,00 \$
Mccarty, Eric		2021-07-05	113204	200,00 \$
Medzalabenleth, Sylvain		2021-07-05	113209	200,00 \$
Morin, Elyse		2021-08-30	163889	100,00 \$
Pilote, Thierry		2021-09-20	163908	200,00 \$
Poitras, Geneviève		2021-07-23	163907	200,00 \$

SECTION 1**Liste des électeurs dont le total des contributions est de plus de 50 \$**

Nom du parti : Ralliement pour Montréal

Exercice financier du 18 janvier 2021
au 31 décembre 2021

Nom de la municipalité : Montréal

NOM et PRÉNOM (ordre alphabétique)	Date	Numéro de reçu	Montant
Robert, Charles	2021-08-09	163888	200,00 \$
Robitaille, Eugène	2021-07-23	163906	200,00 \$
Rochon, Anne-Marie	2021-09-19	163887	100,00 \$
Samghour, Mehdi	2021-07-23	163905	200,00 \$
Sasseville, François	2021-09-16	163886	200,00 \$
Scaramozzino, Antonietta	2021-09-14	163885	200,00 \$
Sicari, Mary	2021-09-14	163884	200,00 \$
Sicotte, Caroline	2021-06-16	113201	100,00 \$
Terroir, Sophie	2021-09-25	163883	200,00 \$
Tetard, Benoit	2021-08-19	163899	200,00 \$
Tremblay, Lili-Anne	2021-09-20	163904	200,00 \$
Tremblay, Rollande	2021-09-20	163903	100,00 \$
Tulasne, Patricia	2021-09-10	163901	200,00 \$
Voisard, Danielle	2021-07-30	163882	75,00 \$
Wall, Stephane	2021-07-27	163881	100,00 \$
		TOTAL	10 425,00 \$

* Si une contribution est versée par un électeur non-domicilié, il faut inscrire l'adresse qui justifie la qualité d'électeur

SECTION 2**Emprunts et cautionnements**

Nom du parti : Ralliement pour Montréal

Exercice financier du 18 janvier 2021

Nom de la municipalité : Montréal

au 31 décembre 2021

Emprunts

Nom, prénom et adresse du prêteur	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde au début	Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde à la fin	Intérêts payés dans l'exercice
Sylvain Medzalabenleth, [REDACTED]	20 septembre 2021	5,0%	-	300,00	-	300,00	-
Marc-Antoine Desjardins, [REDACTED]	28 octobre 2021	5,0%	-	2 566,63	-	2 566,63	-
Thierry Maréchal, [REDACTED]	28 octobre 2021	5,0%	-	344,22	-	344,22	-
TOTAL			-	3 210,85	-	3 210,85	-

Cautionnements

Nom et prénom de l'électeur	Adresse de l'électeur	Montant cautionné
Il n'y a aucun cautionnement.		

SECTION 3**Sommes recueillies à l'occasion d'activités ou de manifestations à caractère politique**

Nom du parti : Ralliement pour Montréal

Exercice financier du 18 janvier 2021

Nom de la municipalité : Montréal

au 31 décembre 2021

Date	Lieu	Nature	Prix d'entrée	Sommes recueillies				Revenus accessoires
				avec reçus de contribution*		sans reçu de contribution		
				# billets vendus	Montant	# billets vendus	Montant	
Il n'y a aucune somme recueillie à l'occasion d'activités ou de manifestations à caractère politique.								
TOTAL				0	-	\$	-	\$

Pour chaque activité avec revenus, remplir et joindre le formulaire DGE-1070 (voir la D-M-26)

*Ces sommes doivent faire partie du montant des contributions à inscrire à l'état des résultats

SECTION 4**Comptes détenus auprès d'établissements financiers**

Nom du parti : Ralliement pour Montréal

Exercice financier du 18 janvier 2021

Nom de la municipalité : Montréal

au 31 décembre 2021

Nom de l'établissement	Adresse de l'établissement	No du compte
CAISSE DES JARDINS DU PLATEAU-MONT-ROYAL	435. AVE MONT-ROYAL EST, MONTRÉAL, QC, H2J 1W2	90209
STRIPE	1200 Waterfront Centre, 200 Burrard St, Vancouver, BC, V6C 3L6	acct_11kdVqDEhB eT05O3

SECTION 5
Conciliation des reçus

Nom du parti : Ralliement pour Montréal
 Nom de la municipalité : Montréal

Exercice financier du 18 janvier 2021
 au 31 décembre 2021

No de série des reçus (ventilés par livrets)		Quantité de reçus					
		A	B	C	D	E	F
DE	À	Non utilisés et détenus en début de période (colonne F du rapport précédent)	Obtenus au cours de la période	Délivrés à des donateurs par le représentant officiel ou un sollicitateur	Abîmés ou annulés (fournir les détails ci-dessous)	Perdus	Non utilisés et détenus à la fin de la période
113201	113210		10	9			1
113211	113250		30				30
163851	163860		10	10			0
163861	163870		10	8	2		0
163871	163890		20	20			0
163891	163900		10	8	2		0
163901	163910		10	8			2
163911	163920		10	2			8
163921	163950		30				30
TOTAL		0	140	65	4	0	71

Numéros de série des reçus abîmés ou annulés (remis sous pli)	
N ^{os}	163868, 163870, 163891, 163895

LISTE DES SOLLICITEURS

DGE-1030 (VF)

En vertu des articles 432 et 433 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités,
 Sylvain Medzalabentz
 représentant(e) officiel(le) de Ralliement pour Montréal (109848)
 dans la municipalité de Montréal
 ai désigné par écrit les solliciteurs énumérés ci-dessous.

Nom et adresse des solliciteurs	Pour la période		Numéro du certificat
	Du	Au	
Nom et prénom Bekhechi, Nawal	2021-07-01	2021-12-31	7
[Redacted]			
Nom et prénom Corbeil, Philippe	2021-07-01	2023-06-30	15
[Redacted]			
Nom et prénom Lamoureux, Brigitte	2021-07-01	2023-06-30	16
[Redacted]			
Nom et prénom Conclatori, Franco	2021-07-01	2023-06-30	17
[Redacted]			
Nom et prénom Cloutier, Jean-François	2021-07-01	2022-06-30	18
[Redacted]			
Nom et prénom Laplante-Beauchamp, Terrie	2021-07-01	2023-06-30	19
[Redacted]			
Nom et prénom Ayala, Paulina	2021-07-01	2023-06-30	19
[Redacted]			
Nom et prénom McCarty, Briana	2021-07-01	2023-06-30	20
[Redacted]			
Nom et prénom Dimitrios Tamaras	2021-07-01	2023-06-30	21
[Redacted]			
Nom et prénom Mamoun Ahmed	2021-07-01	2023-06-30	22
[Redacted]			
Nom et prénom Mccarty, Eric	2021-07-01	2023-06-30	23
[Redacted]			
Nom et prénom Nanda, Jayot	2021-07-01	2023-06-30	24
[Redacted]			
Nom et prénom Valvano, Giovanni	2021-07-01	2023-06-30	25
[Redacted]			
Nom et prénom Mar-Antoine Dejadins	2022-01-21	2022-12-31	2022-01

Sylvain Medzalabentz 22 Mars 2022
 Signature du représentant(e) officiel Date

N.B. : Si le représentant officiel désigne des personnes pour solliciter et recueillir des contributions, il doit dresser une liste des solliciteurs et la retourner au trésorier. S'il n'y a aucun solliciteur nommé, une liste vide doit obligatoirement être signée par le représentant officiel et également être déposée au trésorier.

*Soul certificat valide est celui de Marc Antoine
 Les autres étant valables leur de Bekhechi. Am*

Signature et déclaration du représentant officiel

Je, Sylvain Medzalabenleth
Prénom Nom

domicilié au [REDACTED]
Adresse

représentant officiel du parti politique autorisé Ralliement pour Montréal (109848)
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit:

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées en conformité des dispositions de la section IV du chapitre XIII de la LERM.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la Loi.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du trésorier de la municipalité ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation est destinée au remboursement des dépenses faites et acquittées pour l'administration courante du parti, pour la diffusion du programme politique ou pour appuyer l'action politique de ses membres.
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché, au sens de l'article 427. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 428 1° au cours de la période l'ont fait personnellement, volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets.

Sylvain Medzalabenleth
 Signature du représentant officiel

17 Mars 2022
 Date

Signature et déclaration du chef de parti

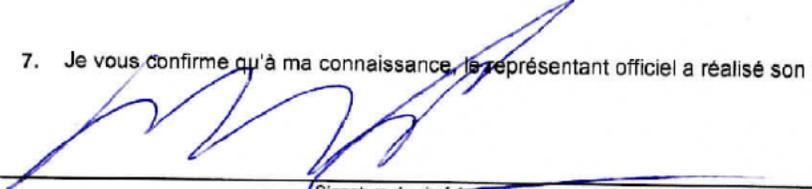
Je, Marc-Antoine Desjardins
Prénom Nom

domicilié au [REDACTED]
Adresse

chef du parti politique autorisé Ralliement pour Montréal (109848)
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit:

1. J'ai été informé des règles de financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions l'obligation de respecter les règles de financement.
3. J'ai été informé des pratiques de sollicitation de mon parti et juge qu'elles sont conformes à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.
4. Je déclare avoir transmis au représentant officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration du représentant officiel.
7. Je vous confirme qu'à ma connaissance, le représentant officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi.


Signature du chef de parti

17 Mars 2022
Date